

## L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

### Art through the Eyes of Anecdotal History: Parish Monographs (1854-1926) and the Representation of a Cultural Heritage

Nathalie Miglioli

Number 3, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027032ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027032ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN

1920-0250 (print)

1920-0269 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Miglioli, N. (2011). L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel. *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, (3), 86–99. <https://doi.org/10.7202/1027032ar>

Article abstract

This article addresses the presence of discourse concerning art objects (primarily painted and sculpted church décor) in parish monographs published between 1854 and 1926. First of all, it explores the manner in which the authors link the sources that form parish history, namely how the authors – for the most part clerical historians – reconcile the archive document, the memories of elders, and their own observations when writing historical accounts. This study then explains how the particular approach of the authors with respect to these sources creates a statement with several time-frames in which the art object crystallizes the community's connection with its history. This report, which highlights the discourse about the painting for the high altar or the advent of new architectural forms may possibly be part of a project in which discourse concerning works of art would be essential: the transmission, by means of written documents, of a cultural heritage.



Les habitants sous la conduite de leur curé.

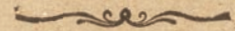
UNE  
PAROISSE CANADIENNE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

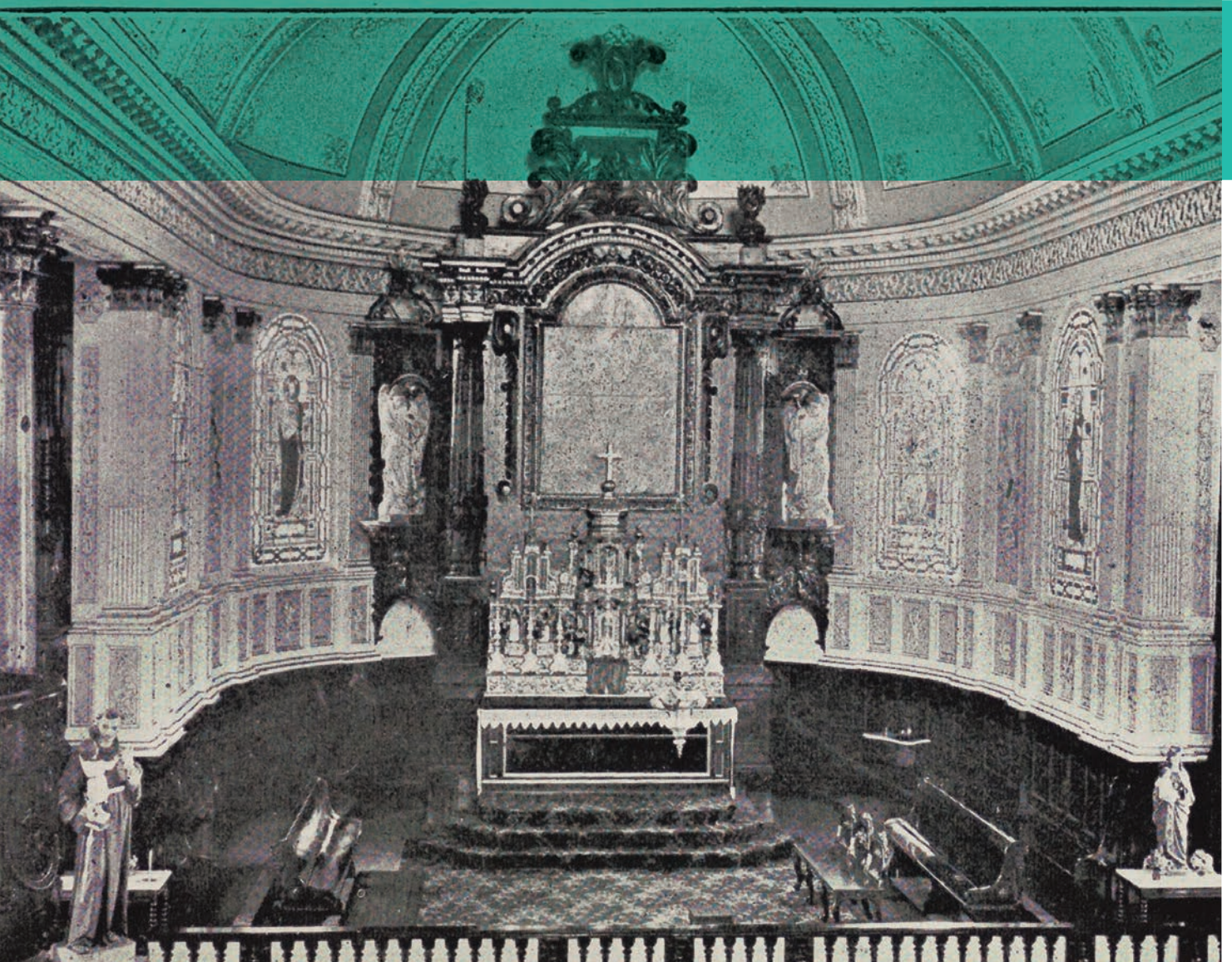
LA RIVIÈRE-OUELLE

SUIVIE DE

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA PÊCHE AUX MARSOINS.



MONTREAL  
LIBRAIRIE BEUCHEMIN LIMITÉE  
79, Rue Saint-Jacques, 79



# L'art dans les territoires de la petite histoire : les monographies paroissiales (1854-1926) et la représentation d'un legs culturel

Nathalie Miglioli

Au cours du deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle s'ouvre le vaste chantier qui a enfanté notre historiographie<sup>1</sup>. Aux côtés des grandes synthèses historiques commence l'édition des récits des explorateurs de la Nouvelle-France annotés par des religieux<sup>2</sup>. Le clergé s'emploie également à rédiger la biographie des fondateurs de la colonie<sup>3</sup>. Ainsi, les protagonistes des tout premiers moments de la Nouvelle-France trouvent leurs biographes<sup>4</sup>, et les principales structures de la société canadienne-française, leurs historiens<sup>5</sup>. De façon concomitante à ces grands récits historiques qui célèbrent la nation se développe une littérature qui en explore les territoires intimes : la petite histoire. Les études généalogiques, les biographies et les monographies paroissiales se multiplient et peuplent, avec une intensité sans précédent, le domaine de Clío<sup>6</sup>.

La monographie paroissiale – récit historique qui retiendra notre attention dans cet article – est majoritairement le fait de religieux qui découvrent les possibilités qu'offrent, à l'écriture d'une histoire, les archives des paroisses qu'ils desservent<sup>7</sup>. Elle apparaît en 1854, alors que l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland publie sous forme de volume ses écrits sur Notre-Dame de Québec<sup>8</sup> (voir à la page suivante, ill. 1). Il s'agit d'une littérature du détail, à caractère essentiellement local. En même temps

1. Nous ne traiterons pas du rôle, incontournable, joué par le développement de l'imprimé comme condition d'apparition et de diffusion des études à caractère historique et artistique. Voir B. Dewalt, « Les techniques de l'imprimerie », dans *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada – De 1840 à 1918*, p. 92-104. Pour une étude sur les écrits à propos de l'art dans le monde journalistique, on consultera Josianne Gervais, « Les écrits sur l'art dans la presse écrite francophone montréalaise en 1910. Réflexions autour d'une source », dans G. Demers et N. Miglioli (dir.), *Traversées plurielles*, p. 29-47.
2. La publication par l'abbé Charles-Honoré Laverdière des *Ouvrages de Champlain* en 1870 est à inscrire dans cette foulée.
3. Citons en exemple les écrits du sulpicien Étienne-Michel Faillon sur mère d'Youville (1852), Marguerite Bourgeoys (1853), Jeanne Mance (1854) et Jeanne Le Ber (1860).
4. N.-E. Dionne, *Jacques Cartier et Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France*; H.-R. Casgrain, *Champlain – Sa vie et son caractère*; P. Rousseau, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*.
5. Au sujet des biographies de héros et des synthèses spécialisées, on consultera S. Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, notamment les pages 124-205 et 207-286.
6. Entre 1854 et 1899, on publie 52 monographies de paroisse et une vingtaine d'histoires qui portent sur des institutions religieuses (hôpitaux, collèges et monastères confondus). Pour une bibliographie des monographies paroissiales et des études généalogiques, on consultera A. Roy, *Bibliographie des monographies et histoires de paroisses – Rapport de l'archiviste de la province de Québec (1937-1938)*, p. 254-303; R. Traquair, *The Old Architecture of Quebec*, p. 309-312; A. Beaulieu et W. F. E. Morley, *La province de Québec*, p. 287-387; L.-G. Gauthier, *La généalogie – Une recherche bibliographique*, p. 91-125; le site Internet du Centre de généalogie francophone d'Amérique ([genealogie.org/paroisse/par.htm](http://genealogie.org/paroisse/par.htm)).
7. Une partie de la présente recherche a été réalisée grâce à l'obtention d'une bourse du Programme de soutien à la recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (concours 2007-2008).
8. J.-B.-A. Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, 75 p.

que progresse l'écriture d'une grande histoire qui cherche à donner des origines et une destinée historiques aux Canadiens français, la monographie paroissiale essaime et occupe, presque littéralement, chaque parcelle du territoire :

*Bientôt nous posséderons une bibliothèque qui représentera, par une longue suite de volumes, toute la province de Québec. Voyez ce que nous avons déjà amassé : St-Eustache, l'île Dupas, Rivière-du-Loup, Yamachiche, St-Maurice, Cap-Santé, Beauport, Charlesbourg, l'île d'Orléans, l'île-aux-Coudres, le lac Saint-Jean, Rivière-Ouelle, Lévis, Leoard, Gentilly, Saint-François-du-Lac, Boucherville, et Longueuil que je vous présente aujourd'hui. En préparation, il y a des travaux sur Ottawa, Terrebonne, Joliette, Maskinongé, Trois-Rivières, Champlain, Bécancour, Sorel et Chambly. C'est bien là un mouvement national, qui s'accomplit dans le silence de l'étude et auquel nous sommes tous invités à contribuer d'une manière ou d'une autre<sup>9</sup>.*

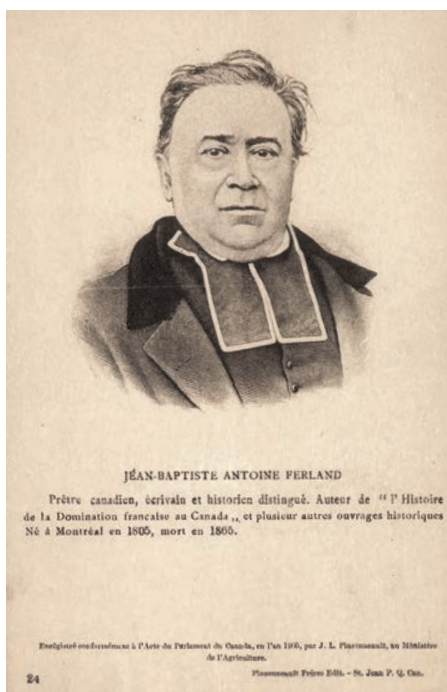
Sous une plume enthousiaste, ces monographies renferment dans leurs pages un récit qui s'aventure au-delà de l'histoire et qui cherche à tracer les traits caractéristiques de la communauté : « [...] dans une étude des éléments de la vie intime d'une paroisse, on ne saurait, sans être incomplet, passer sous silence ces moindres faits dont la multiplicité, prise dans son ensemble, sert à former la physionomie de tout un peuple<sup>10</sup>. »

Au fil des ans, la monographie paroissiale se développe sous diverses formes<sup>11</sup> et ce n'est qu'en 1926 – lorsque l'abbé Ivanhoë Caron publie *Les monographies, leur rôle, leur caractère* – qu'elle semble avoir trouvé une stabilité structurelle<sup>12</sup>.

Phénomène particulièrement intéressant, les monographies de paroisse allouent un espace important à la présence de l'art dans la communauté. En effet, la plupart de ces monographies consacrent un chapitre à la construction et au décor peint et sculpté des églises (iii. 2). Avant le travail d'inventaire et d'interprétation réalisé notamment par Gérard Morisset, c'est principalement dans les monographies paroissiales que prend forme un discours concernant l'art religieux au Québec.

En première partie de cet article, nous traiterons brièvement du corpus qui sert de source aux auteurs. Nous verrons comment il opère dans l'énonciation et fait se croiser dans le récit trois temporalités distinctes. En étudiant ces temporalités, nous verrons comment l'objet d'art mis en récit acquiert une fonction énonciative différente selon qu'il est considéré comme objet *de* ou *dans* l'histoire de la paroisse. Enfin, la troisième partie abordera ces pages consacrées aux églises et à leur décor, dans la double perspective d'un sentiment de perte éprouvé et d'un héritage proposé.

L'objectif poursuivi ici est de rendre compte de la manière dont ces pages consacrées à l'art dans l'église participent de la représentation d'un legs culturel à visée collective construit dans un des territoires les plus riches de la petite histoire : la monographie paroissiale (iii. 3).



1. Jean-Baptiste-Antoine Ferland, carte postale, Saint-Jean, Pinsonneault frères, 1905. BAnQ, Collection patrimoniale (CP 3565 CON). Num.

9. A. Jodoin, *Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, avec gravures et plans*, p. vii.

10. É.-T. Pâquet, *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, p. xv.

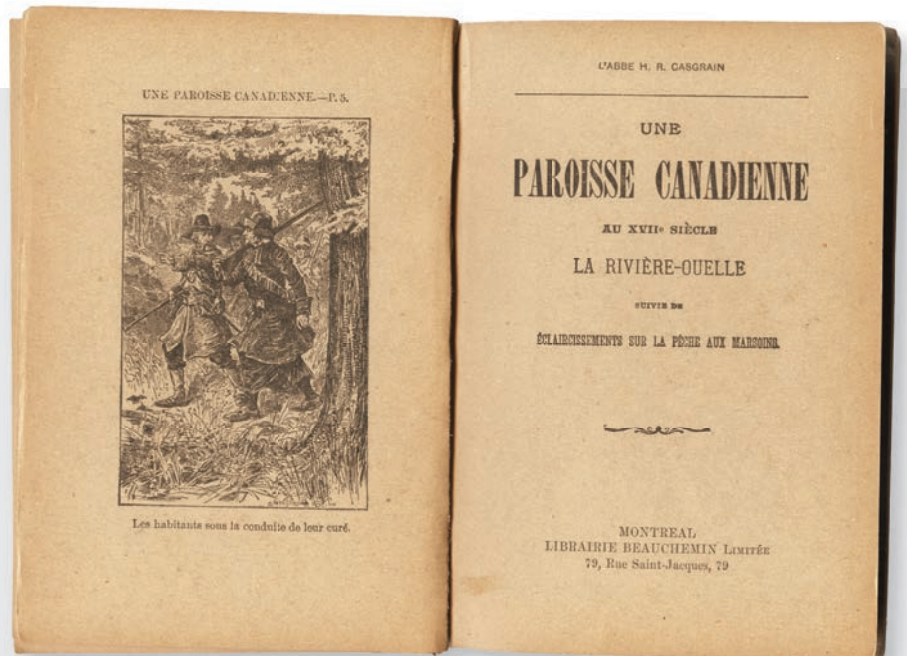
11. Pour une présentation des modalités d'écriture de la monographie paroissiale, je me permets de renvoyer à Nathalie Miglioli, « Construction de la valeur de l'objet d'art dans les monographies de paroisse au Québec de 1854 à 1925 », dans É. Berthold, M. Dormaels et J. Laplace (dir.), *Patrimoine et sacralisation*, p. 59-72.

12. Cet ouvrage ne propose pas une méthode nouvelle à laquelle les auteurs de tels écrits devraient se conformer. Il s'agit plutôt d'une synthèse des possibilités discursives que les auteurs des monographies de paroisse ont explorées durant près de 75 ans. Caron fait ainsi le constat d'un genre constitué.



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE  
SAINT-LAURENT, I. O.

2. « Intérieur de l'église actuelle - Saint-Laurent, I. O. », dans David Gosselin, *Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale, Saint-Laurent, Île d'Orléans*, Québec, Dussault & Proulx, 1904, p. 24. BAnQ, Collection patrimoniale (282.71448 G679p 1904). Num.



3. Henri-Raymond Casgrain, *Une paroisse canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle - La Rivière-Ouelle suivi de Éclaircissements sur la pêche aux marsoins*, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1917, 144 p. BAnQ, Collection patrimoniale (971.475014 C3387p 1917).

---

## Sources et fonctionnement du récit :

### L'« archive » paroissiale<sup>13</sup>

Dans la préface des *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* de l'abbé Ferland, nous lisons :

*Depuis plusieurs années, des accidents déplorable, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques qui ont été préservés [...]. Dans l'espérance que le bon exemple ne sera pas donné en vain, je me suis déterminé à publier des notes, que j'ai recueillies en parcourant les registres de Notre-Dame de Québec<sup>14</sup>.*

Devant la menace de la perte matérielle de documents jugés précieux pour l'écriture de l'histoire, l'auteur lance un appel à leur retranscription, à un premier travail de conservation. Jean Langevin répondra à cet appel en 1860 et 1863 en publiant ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, paroisse qu'il a desservie de 1854 à 1858. Devenu évêque, Jean Langevin renchérit et, dans une circulaire qu'il publie en 1872, il demande expressément aux paroisses de compiler les informations pertinentes à l'écriture de leur histoire :

*En faisant la visite du diocèse, j'ai constaté combien il est regrettable que l'on n'ait pas conservé dans chaque paroisse au moins une note de tout ce qui peut l'intéresser. Plus le temps s'écoule, plus le souvenir menace de s'en effacer. Dans certains endroits, il est vrai, on trouve quelques-uns de ces documents, mais épars dans les registres de délibération de la fabrique, même dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures, ou sur des feuilles volantes. À l'avenir donc, dans chaque paroisse et mission à partir du 1<sup>er</sup> janvier, on aura un cahier spécialement destiné à cette fin<sup>15</sup>.*

Essentiel à la légitimité de tout récit historique, le document est ici rare, puis peu bavard. Les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, les procès-verbaux de réunions entre les marguilliers, les inventaires de biens et les livres de comptes de la fabrique proposent des « miettes » à l'historien<sup>16</sup>. En effet, comme le fait remarquer M<sup>gr</sup> Langevin, il s'agit bien de documents incomplets et dispersés. Parler d'« archives » pour désigner cet ensemble de documents que les auteurs consultent pour écrire est une commodité de discours. Aussi, à l'heure de le mettre en récit, le document paraît n'offrir à l'histoire de la paroisse qu'une trame dépouillée et discontinue.

Pour développer et emplir cette trame, les auteurs diversifient leurs sources et puisent aux articles de journaux locaux et aux documents familiaux, mais, par-dessus tout, ils ont recours aux témoignages qui leur sont propres<sup>17</sup> ou à ceux que les anciens de la paroisse enrichissent d'anecdotes.

Après le document et l'intégration du souvenir dans le récit, un troisième élément s'ajoute aux sources que l'auteur utilise pour écrire l'histoire de la paroisse. Il s'agit de ses propres observations sur ce qui l'entoure. L'auteur s'engage dans de minutieuses descriptions et se fait quelquefois le cicérone de son église<sup>18</sup>. Dès lors, la monographie s'enrichit de réflexions contemporaines à l'écriture du récit.

13. L'« archive », au singulier, est un concept développé par Michel Foucault (*L'archéologie du savoir*, p. 170-171) : « C'est d'abord la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers [...]. L'archive [...] fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de subsister et de se modifier régulièrement. C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés. » Nous ajoutons l'italique.

14. J.-B.-A. Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, p. 3-4.

15. *Mandements, lettres pastorales, circulaires de M<sup>gr</sup> Jean Langevin*, p. 7.

16. « Parler de miettes, c'est évoquer l'idée de pièces éparses », dira l'abbé H.-A. Scott dans *Grands anniversaires*, p. xiii.

17. « Nous pardonnera-t-on de rappeler ici un souvenir personnel, sur lequel se greffe une anecdote qui ne manque pas de saveur ? » Citation tirée d'É.-J. Auclair, *Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Monographie paroissiale, 1874-1924*, p. 49.

18. À titre d'exemple, on pourra consulter N. Caron, F. Lesieur Desaulniers et B. Sulte, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, p. 89-94; É.-J. Auclair, *Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal*, p. 57-58; L. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 255-258.

4. État des dépenses effectuées pour la construction de l'église, signé par Guillaume Chambon, dans Charles-Philippe Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie - Mission-paroisse*, Montréal, C.O. Beauchemin & fils, 1898, p. 307. BAnQ, Collection patrimoniale (971.428 B371s 1898).

LE SAULT-AU-RÉCOLLET 307

Je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que ces touristes n'aient pas eu l'idée de motiver leur visite sur nos plages par l'étude de faits plus importants et plus précieux de notre histoire.

Voici l'état de la dépense pour la construction de notre église, tel que M. Guillaume Chambon l'a rédigé lui-même :

Payé à Guibault.....	2200
Payé à Asselin, Valade : pierre de taille et travail au fourneau.....	210
A Joseph Valade.....	2000
A Bonin la croix.....	196
A Delorme, menuisier.....	260
A Lécuyer, pour bois.....	300
Pour les manœuvres.—Charriages, y compris les vivres.....	4000
Pour les clois.....	200
Pour 5 caisses vitres.....	175
Pour la couverture.....	602
A Langlois, forgeron.....	225,10
Pour 4 serrures.....	00
Pour fer-blanc.....	24
Pour mastiq.....	80
Pour 42 chandeliers.....	24
Total de la dépense.....	11656,10

" Partant la dépense excède la recette de la somme de 4816, " dont M. le curé a fait les avances, et les laisse à la paroisse en cas de mort ou de changement.

(Signé) CHAMBON, prêtre."

L'extrait suivant, tiré de la monographie que l'abbé Beaubien publie sur la paroisse de La Visitation du Sault-au-Récollet en 1898, illustre comment ces trois types de sources opèrent dans le récit. Au chapitre intitulé « Paroisse 1736-1775 », l'auteur amorce la section consacrée à la construction de l'église par une retranscription *in extenso* des dépenses engagées dans ce projet (iii. 4).

Le document d'archives lui sert ensuite de trame à partir de laquelle il organise ses souvenirs :

*Quatre serrures y sont mentionnées. La première fut fixée à la grande et unique porte du devant de l'église. Cette porte était surmontée d'un cintre élégant, ornée d'une corniche avec un châssis rond dont les vitres rayonnaient avec symétrie pour aboutir au même point au-dessus du centre de la porte. Deux jolis pilastres corinthiens supportaient le cintre et la corniche et ornaient la porte sur toute sa longueur<sup>19</sup>.*

Il continue ainsi, de réminiscence en réminiscence, à restituer un décor qui n'existe plus. L'auteur prendra soin d'inscrire des souvenirs liés aux éléments architecturaux qu'il décrit. Au sujet des anciennes portes du temple, par exemple, l'abbé Beaubien se souvient : « Je voudrais décrire leur solidité à l'épreuve des mains robustes qui leur ont infligé tant de secousses retentissantes, sans oublier les fameuses clanches à demi-rotation, munies de poignées oblongues où la main des vieux pouvait trouver un consolant point d'appui<sup>20</sup>. »

19. C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, p. 308.  
20. *Ibid.*, p. 309-310.



Un peu plus loin, l'auteur détaille le décor peint de l'église (iii. 5) :

*Il [M. Chambon] se procura à Paris le tableau de la Visitation, copie de mérite réel d'un des deux peintres Mignard, car ils étaient deux frères, Nicolas et Pierre Mignard, vivant à peu près à la même époque, de 1608 à 1696. Je n'ai pu m'assurer sur quel modèle le copiste a travaillé. [...] Sur la demande des principaux habitants de la côte Saint-Michel, [M. Chambon] se procura un tableau de leur patron. La toile est d'une valeur artistique bien inférieure à celle de la Visitation; elle est, je présume, d'une main habituée à manier autre chose que le pinceau d'un artiste. Elle coûta quand même 153 frs 12 sols, d'après la reddition des comptes de 1755<sup>21</sup>.*

Cet extrait est exemplaire de la manière dont les auteurs des monographies paroissiales arriment au document d'archives (ici une reddition de comptes) leurs propres observations (sur la valeur artistique du tableau, par exemple) pour mettre en récit des informations sur l'historicité de l'œuvre : l'année et le contexte de son acquisition, ainsi que sa valeur à l'achat.

La réunion et l'enchevêtrement des trois matériaux indispensables au récit de la monographie de paroisse – le document, le souvenir et les observations de l'auteur – donnent une couleur et un contour particuliers à l'histoire racontée. Ils caractérisent cette histoire : ils la fondent et la constituent. Ces trois éléments essentiels, et surtout les opérations qu'ils permettent à l'auteur d'effectuer, établissent ce qu'on peut désigner comme l'« archive » paroissiale. Celle-ci peut être comprise comme un système qui régit l'énonciation et donne à ce qui peut être dit « ses modes d'apparition, ses formes d'existence et de coexistence, son système de cumul, d'historicité et de disparition<sup>22</sup> ».

L'« archive » paroissiale commande au moins trois modalités d'écriture qui se condensent dans la monographie. La première renvoie à un récit historique fondé sur la retranscription et l'annotation du document d'archives. La deuxième se rapporte à un récit constitué d'évocations d'un quotidien paroissial révolu. Enfin, la troisième modalité d'écriture est d'ordre synchronique, c'est-à-dire qu'elle réunit, dans une même temporalité, et le récit et son auteur. Ainsi, et surtout à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la monographie de paroisse fait se croiser sur ses pages

21. C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, p. 311-312.

22. M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, p. 171.



5. Intérieur de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, 2010. Photo : Alain Pratte.

un temps documentaire (figé dans l'encre et sur le vieux papier), un temps vécu (qui vogue dans la mémoire) et un temps présent (qui s'inscrit dans l'observation de l'immédiat).

Les opérations énonciatives qui lient l'« archive » paroissiale à ces ordres temporels visent apparemment à construire une représentation de la communauté fondée sur la continuité et sur la pérennité des choses qui la démarquent : une histoire, une manière d'être au monde et l'affirmation de son existence au temps présent.

---

### **L'art : objet de l'histoire, objet dans l'histoire**

Le propos particulier de la monographie de paroisse nous autorise à aborder l'église comme un lieu d'expression artistique. La construction et l'ornementation du temple sont de grandes étapes de la vie de la communauté paroissiale. Le choix du tableau du maître-autel, la mobilisation pour acquérir de nouveaux ornements, la donation de sculptures et la restauration des œuvres sont autant d'activités, rapportées dans la monographie, qui lient intimement l'objet d'art à la collectivité et, qui plus est, une collectivité qui se recueille devant celui-ci. La description de l'architecture et des décors ainsi que l'appréciation que l'auteur en fait participent de la représentation de la communauté dans la reconnaissance de l'héritage commun.

Dans la monographie paroissiale, tant l'architecture que le décor de l'église sont appelés à refléter l'idée d'une spécificité collective :

*Ces murs modestement élevés sous le long toit aigu qu'ils supportent, ce portail presque tout entier en face pyramidale, surmonté de son clocher, svelte, unique comme le Dieu du temple et la foi des fidèles qui s'y rassemblent pour prier, tout cet ensemble a quelque chose de religieux et de national, précieux pour nous comme de vieux monuments, cher comme nos anciens souvenirs. La Bretagne, dit-on, nous en a fourni les modèles; [...]. Nous serions tentés de dire qu'elles [les églises] ne sont pas seulement plus champêtres, plus bretonnes, plus canadiennes que les autres, mais qu'elles ont un air plus catholique. Sans beaucoup d'imagination on pourrait peut-être ajouter que, pour cette raison, le protestantisme, si souvent notre imitateur en architecture, n'a jamais imité ce genre. Personne ne peut s'y tromper, en effet, et même sans la croix qu'elles portent fièrement sur leur pinacle, le voyageur le plus étranger y reconnaîtrait des églises de notre culte<sup>23</sup>.*

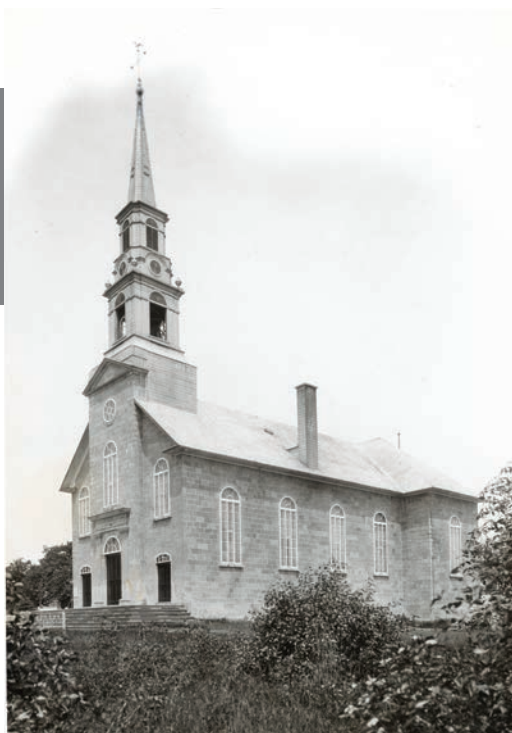
23. L. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 254-255.

Manifestation d'un savoir, d'une sensibilité et d'une pratique, l'art concourt ici à la reconnaissance de la communauté par l'aspect spécifiquement formel de l'architecture : « personne ne peut s'y tromper » ; « même sans la croix qu'elles portent [...], le voyageur le plus étranger y reconnaîtrait des églises de notre culte » (iii. 6). Remarquons également comment la valeur accordée à l'église passe par une sémantique du temps : « précieux pour nous comme de vieux monuments, cher comme nos anciens souvenirs ». Ainsi l'auteur conjugue-t-il le passé et le présent dans la description et l'appréciation d'une œuvre dont la forme se voit objectivée en une esthétique distinctive.

Le discours ajoute ainsi à l'œuvre une fonction représentative autre que celle qui occupe son iconographie. Tel que l'illustre l'extrait suivant, bien que l'on doive voir dans tel tableau la représentation de saint Charles, on doit aussi y voir la dévotion que les ancêtres et leurs descendants avaient pour cette œuvre :

*Ce tableau, écrit l'abbé Trudelle, passe pour une bien bonne copie du tableau original qui est regardé comme un chef-d'œuvre. C'est une belle relique du temps passé, vieille aujourd'hui [c'est-à-dire en 1887] de 187 ans et qui mérite d'être conservée avec soin. Plusieurs générations dans la paroisse se sont agenouillées devant ce tableau et ont aimé à le contempler<sup>24</sup>.*

Des exemples abondent où l'œuvre d'art fait le relais entre le présent de l'auteur et un passé partagé<sup>25</sup>. Si certaines formes architecturales sont présentées comme un symbole d'identification immédiate de la communauté, par exemple le cas de l'église que nous venons d'évoquer, le vieux tableau de l'église rend compte, lui,



6. Église Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers 1925. BANQ, Centre d'archives de Québec, Collection initiale (P600, S6, D5, P789).  
Photographe non identifié. Num.

du long trajet continu qui unit l'ancêtre à sa descendance. Là aussi, l'art objective – c'est-à-dire qu'il rend concrète, tangible et analysable – une représentation de la collectivité, mais dans l'étendue du temps. La réminiscence unit l'objet d'art que l'auteur a sous les yeux à l'épaisseur historique qui l'en sépare.

24. C. Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, p. 48.

25. Voir J.-B.-A. Allaire, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, p. 229 ; C.-P. Beaubien, *Le Sault-au-Récollet*, p. 313 ; J.-A. Froment, *Histoire de Saint-Martin (comté Laval-Île Jésus)*, p. 27 ; C. Trudelle, *Paroisse de Charlesbourg*, p. 48 ; J.-E. Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, p. 154-155 ; N.-J.-T. Sirois, *Monographie de St-Ignace du cap St-Ignace depuis 1672 à 1903*, p. 18.

Ainsi, comme objet *de* l'histoire, l'art a valeur de témoignage du passage de la collectivité dans le temps. L'objet d'art sert à la fois de jalon permettant de rendre compte d'une épaisseur historique et de pont entre le présent et le passé.

Or, comme objet *dans* l'histoire, l'art participe à la construction d'un récit programmatique. L'objet d'art, par sa teneur iconographique et symbolique, a aussi pour fonction de représenter des valeurs à transmettre. Discourir sur les œuvres amène certains auteurs à plonger dans l'iconographie et à y puiser des réflexions liées aux préoccupations du présent :

*N'avons-nous pas, dans tout cet ensemble [la représentation de la création dans la grande peinture du dôme de l'église de Yamachiche], une image fidèle à la création ?*

*Vienne après cela nous ne savons quel esprit détraqué nous dire : Toute cette histoire de la création n'est qu'une pure fiction. Tous les phénomènes de la nature ne sont dus qu'au déplacement des atomes. Mais comment ! Le déplacement des atomes aurait inspiré l'idée de ce tableau ? [...] Ô athée ! Ô matérialiste ! Nous ne comprenons rien à votre langage [...]»<sup>26</sup>.*

Dans cet extrait, l'abbé historien situe un visiteur imaginé à l'intérieur de l'église et projette sur lui sa propre expérience de l'œuvre peinte. C'est l'occasion pour l'auteur d'émettre – dans un discours emphatique et prescriptif – ses opinions, ainsi que celles de l'Église, sur une idéologie – le « matérialisme » – qui gagne du terrain à l'époque.

Ainsi, comme objets *de* et *dans* l'histoire racontée, les œuvres d'art permettent d'objectiver tant l'histoire de la communauté que ses valeurs. Les auteurs voient dans les œuvres une part de ce qui constitue la communauté et, dans leur exégèse,

ils énoncent ce qu'ils veulent la voir devenir. Au travers du discours sur l'objet d'art, les auteurs construisent dans la trame historique à la fois un lien social (c'est-à-dire ce que la communauté partage) et une conscience d'elle-même (c'est-à-dire ce qui la démarque).

### **L'art, entre la disparition et le legs**

À la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs s'attardent à commenter la perte ou la mauvaise restauration des œuvres<sup>27</sup>.

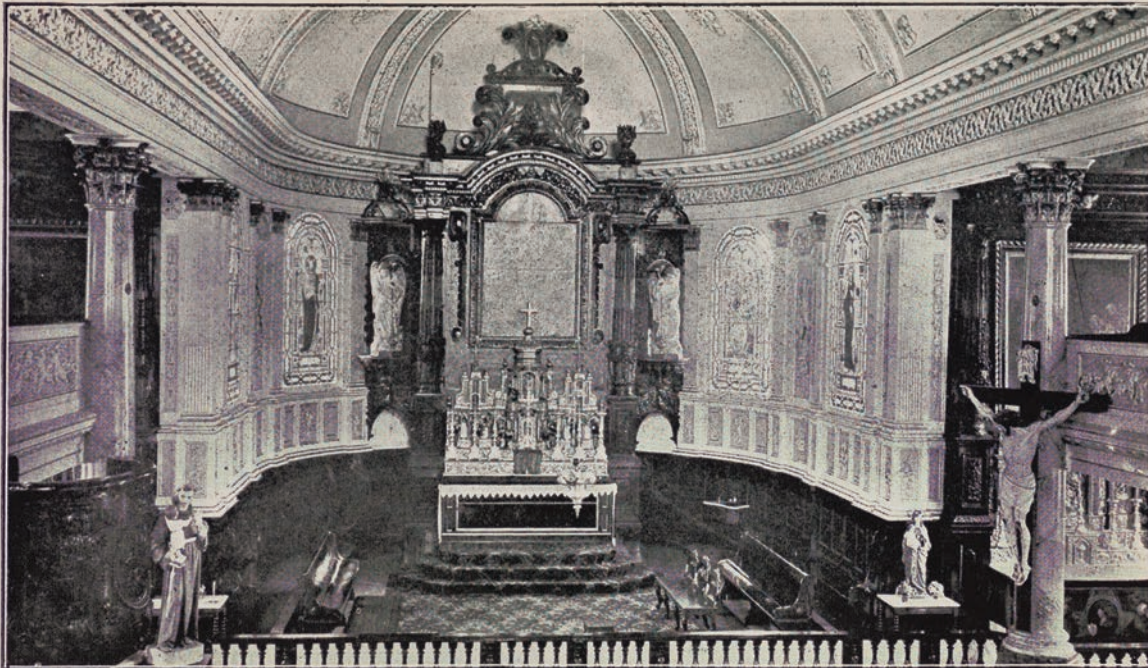
*Combien est-il regrettable qu'on ait dépouillé quelques-unes de nos églises de leurs vieux missels, vieux tableaux, anciennes statues et antiques ornements [...] N'est-il pas temps d'arrêter ces déprédations, qui ne font pas plus honneur à nos connaissances historiques qu'à nos goûts artistiques ?*

*Nous avons peut-être trop insisté sur l'idée de conserver, avec plus de soin, tout ce qui se rattache à l'art religieux et rappelle notre passé; mais il suffit de constater l'avidité avec laquelle nos riches voisins américains cherchent à s'emparer de tous nos souvenirs, pour nous engager à ne pas nous en déposséder si aisément, mais à les garder précieusement, pour les transmettre aux générations futures, ainsi que font les grandes maisons à l'égard des biens et des bijoux de famille»<sup>28</sup>.*

26. N. Caron, F. Lesieur Desaulniers et B. Sulte, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, p. 90-91.

27. Pour des exemples liés à la restauration, on consultera N.-E. Dionne, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec*, p. 54, et J.-E. Roy, *Voyage au pays de Tadoussac*, p. 153.

28. R.-É. Casgrain, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, p. 325.



Abside de l'église de l'Ange-Gardiën, construite en 1676.

7. « Abside de l'église de l'Ange-Gardiën, construite en 1676 », dans René-Édouard Casgrain, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardiën*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, p. 2. BAnQ, Collection patrimoniale [282.71453 C3387h 1902]. Num.

Notons de prime abord que, dans cet extrait, l'abbé Casgrain ne traite pas uniquement des œuvres qui se trouvent dans l'église de L'Ange-Gardiën (ill. 7). Son regret concerne aussi le dépouillement d'autres églises. L'auteur pointe aussi un manque de connaissances historiques et de goût artistique comme cause première de ces « déprédations ». Enfin, il lance un appel à la conservation des œuvres d'art en ayant recours à la métaphore de l'héritage.

Le discours sur les œuvres se fait aussi parfois critique des nouvelles formes de construction. Malgré une différence de ton, l'extrait suivant rejoint celui de l'abbé Casgrain, dans la mesure où tous deux déplorent une perte et que cette perte s'étend au-delà des frontières paroissiales :

*On ne manquait nullement de goût en ce temps-là, mais on aimait donner à la maison de Dieu un air d'austérité simple et imposant, avec une solidité défiant les injures du temps. La pierre des champs, un peu disparate, mais peu chère, un mortier bien préparé, bien « mûr » comme on disait, ont assuré à nos chères vieilles églises une durée que probablement ne connaîtront pas les constructions pimpantes mais déjà lézardées et ruineuses de maintes paroisses récentes. Puis, si leurs formes extérieures étaient plutôt austères, comme les dogmes de la Foi, un peu aussi comme l'esprit de l'« ancien temps », légèrement teinté de jansénisme, l'intérieur en était tout gai de belle lumière [...]. N'était-ce pas à l'image des saintes joies goûtées dans la pratique très simple du devoir journalier, dans la rude vie du défricheur ? On faisait donc solide et durable, simple et de bon goût, riche sans faux luxe, avec un légitime souci de donner ce qu'on pensait convenir à la grandeur et à la générosité du Maître, sans ménager peines et travail pour creuser dans le chêne de délicates et patientes sculptures, qu'on jugerait aujourd'hui trop coûteuses et qui, en vérité, le seraient trop, vu le besoin actuel d'avoir tout vite et pas cher<sup>29</sup>.*

29. J.-D. Brosseau, *Essai de monographie paroissiale*, p. 91-92.

De quelle nature est la perte décriée par les auteurs ? L'abbé Brosseau soulève clairement trois ruptures entre un ancien ordre des choses et son présent. La première rupture concerne l'adéquation entre construction et forme : aux manières de construire du passé (« solidité défiant les injures du temps », « mortier bien mûr ») correspondent des formes précises : un « air simple et imposant », une « austérité dans l'esprit de l'ancien temps ». Une deuxième rupture se situe dans l'analogie entre l'esthétique du temple et le travail du pionnier : à l'extérieur sévère correspond un intérieur gai et lumineux, comme au rude travail du défricheur correspondent les joies goûtées au jour le jour. Enfin, la troisième rupture a trait à la valeur du temps : la générosité du temps donné à sculpter les ornements dans le bois noble devient un remerciement à la générosité de Dieu. Pour l'abbé Brosseau, tant les nouvelles formes de construction que la manière dont celles-ci sont réalisées rompent quelque chose au sein de l'identité, de la permanence dans le temps.

Cette critique de la disparition d'une forme architecturale censée représenter la communauté ainsi que l'appel à la conservation au moyen de la métaphore de l'héritage nous autorisent, croyons-nous, à interpréter le propos des auteurs comme une première pensée sur le patrimoine. Leur sentiment de perte s'étend à l'ensemble du territoire et trouve sa source autant dans l'avènement de nouvelles manières de construire les lieux de culte que dans l'insouciance avec laquelle on traite l'héritage matériel du passé, cela en raison d'un déficit de connaissances historiques et artistiques.

À partir de l'« archive » paroissiale, les auteurs rendent compte de la trajectoire historique de la communauté, tracent les traits qui la caractérisent et examinent les biens qu'elle possède. Ils mettent ainsi en récit un héritage matériel et immatériel. En multipliant les ponts qui unissent la communauté à son passé et en commentant leur présent, ils fondent, dans la reconnaissance de l'héritage, les aspirations du devenir historique commun. Il nous semble dès lors voir dans la monographie de paroisse la construction d'un témoignage en même temps que celle d'un projet : la représentation, au moyen de l'écriture, d'un legs culturel.



### **La représentation d'un legs culturel : un paradigme éthique**

Il n'y a pas, ni dans la petite histoire en général ni dans la monographie de paroisse en particulier, d'auteur phare qui puisse à lui seul faire la synthèse d'une expérience commune au temps, à Dieu, aux hommes et aux choses. La petite histoire trouve son sens dans l'accumulation et dans la multiplication. C'est une littérature du foisonnement, écrite un morceau à la fois ; chaque auteur ajoute une page sur la parcelle dont il s'occupe. C'est en lisant beaucoup de monographies paroissiales que l'on saisit le cadre du projet historique, que l'on comprend que les auteurs se lisent les uns les autres, qu'ils se répondent, qu'ils s'inspirent mutuellement, qu'ils se reconnaissent et mènent de concert la mise en récit de ce qui marque l'identité collective dans le temps.

Ce projet relève d'une éthique. Non pas au sens seulement moral du terme mais au sens d'une « intention éthique<sup>30</sup> » et d'une « reconnaissance de valeurs discutables et partageables en commun par des personnes placées devant des choix à faire où l'existence est menacée<sup>31</sup> ».

En effet, bien que l'on ne puisse réduire l'apparition de la monographie paroissiale dans le paysage historiographique au seul contexte sociopolitique et économique duquel elle émerge, il est clair que l'engouement pour la petite histoire apparaît à un moment où les Canadiens français luttent sur plusieurs fronts pour conserver

30. Entendue comme un projet dont le processus et l'aboutissement dépendent d'une médiation entre l'expression d'une idée, sa reconnaissance et les règles destinées à l'encadrer. Voir P. Riceur, « Éthique ». On consultera également, du même auteur, *Soi-même comme un autre*.

31. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration – Mémoires*, Montréal, Boréal, 1997, p. 229, cité dans É. Berthold, « Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », f. 38.

et faire s'épanouir leurs valeurs culturelles. L'élite, avant tout cléricale, est inquiète : certains effets de l'industrialisation ébranlent les assises de la société traditionnelle, paysanne, de langue française et de foi catholique :

*[...] le clergé du début du xx<sup>e</sup> siècle n'était pas opposé à l'industrie dans l'absolu. Bien au contraire, celle-ci garde le troupeau au pays. [...] Ce que le clergé redoute par contre, c'est la concentration industrielle des grandes agglomérations urbaines. Or, Montréal au début du siècle avait tout lieu d'inquiéter les clercs. C'est là que la fécondité des couples diminue sensiblement. C'est là que la famille comme entité sociale de base s'effrite au profit de nouvelles solidarités. L'anonymat rend difficile sinon impossible toute lutte des clercs contre des mœurs et des pratiques sociales jugées dangereuses. L'encadrement de la paroisse éclate, lui aussi menacé par de nouvelles formes de regroupement à l'usine ou dans le quartier. Le développement des moyens de communication de masse menace lui aussi l'ascendant du curé [...].*<sup>32</sup>.

Le besoin de l'histoire se manifeste ainsi dans l'inquiétude. Écrit-on alors une histoire qui permet au présent jugé en dérive de jeter l'ancre dans le passé afin de retrouver sa direction ? Voilà peut-être qui autorise le jeu de temporalités que nous évoquions en première partie.

La nature du paradigme éthique qui soutient, croyons-nous, le projet historique de la monographie paroissiale comprend, dans un premier temps, la réponse au constat d'une menace. Cette réponse prend la forme d'une représentation qui cherche à faire le bilan de ce que la communauté a accompli, des valeurs et des traits culturels qui la caractérisent et des biens dont elle hérite.

Dans un deuxième temps, la nature de l'investissement des auteurs dans l'écriture relève également d'une éthique. Les auteurs – des clercs et, plus tard aussi, des notables – prennent en charge les représentations que la communauté véhicule et produit. Forts du pouvoir que leur confère l'écriture, ceux-ci, comme investis d'une mission, se donnent la responsabilité de transmettre ces représentations.

Enfin, comme représentation d'un legs culturel, la monographie de paroisse affirme, pour l'ensemble de la communauté, non seulement la possession mais aussi la perte d'un héritage. Cela relève également d'une éthique dans le sens, cette fois, d'une opération de reconnaissance de ce que la communauté perd peu à peu ou a déjà définitivement perdu et que les auteurs s'efforcent de restituer : son histoire, ses valeurs, ses coutumes et son art. Dans les œuvres d'art, objets tangibles et aisément transmissibles dans le processus du legs, se condensent histoire et expression sensible. Dans cette perspective, nous comprenons bien pourquoi la monographie de paroisse, comprise comme la représentation d'un legs culturel, autorise un discours sur l'objet d'art, alors que le reste de la production à caractère historique contemporaine lui ferme ses pages.

# Sources

## COLLECTIONS PATRIMONIALES DE BANQ

ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe*, Courrier de Saint-Hyacinthe, 1905, viii-543 p.

AUCLAIR, Élie-Joseph, *Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal, depuis sa fondation par Monseigneur J.-A. Richard jusqu'à ses noces d'argent, 1899-1924*, Montréal, s. é., 1925, 176 p.

AUCLAIR, Élie-Joseph, *Saint-Jean-Baptiste de Montréal – Monographie paroissiale, 1874-1924*, Québec, s. é., 1924, 134 p.

BEAUBIEN, Charles-Philippe, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, 1898, xvi-505 p.

BROSSEAU, Jean-Dominique, *Essai de monographie paroissiale – St-Georges d'Henryville et la seigneurie de Noyan, Saint-Hyacinthe*, C<sup>ie</sup> d'imprimerie et comptabilités de Saint-Hyacinthe, 1913, 238 p.

CARON, Napoléon, François LESIEUR DESAULNIERS et Benjamin SULTE, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, P. V. Ayotte, 1892, 300 p.

CASGRAIN, René-Édouard, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, 374 p.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec – Deuxième centenaire, 1688-1888*, Québec, Typographie de Léger Brousseau, 1888, 88 p.

ÉGLISE CATHOLIQUE, DIOCÈSE DE RIMOUSKI, *Mandements, lettres pastorales, circulaires de M<sup>gr</sup> Jean Langevin et statuts synodaux du diocèse de Saint Germain de Rimouski [...] disposés par ordre alphabétique – Du 1 mai 1867 au 1 mai 1878*, Rimouski, A. G. Dion, 1878, vol. 1.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, Québec, A. Côté, 1854, 75 p.

FROMENT, Joseph-Adalbert, *Histoire de Saint-Martin (comté Laval-Île Jésus) et compte rendu des noces d'or de son curé, M. l'abbé Maxime Leblanc*, Joliette, J. C. A. Perrault, 1915, 118 p.

JODOIN, Alexandre, *Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, avec gravures et plans*, Montréal, Gebhardt-Berthiaume, 1889, ix-681 p.

LALANDE, Louis, *Une vieille seigneurie, Boucherville – Chroniques, portraits et souvenirs*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, L'Étendard, 1891, vii-402 p.

LANGÉVIN, Jean, *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, Québec, St. Michel et Darveau, 1860-1863, 2 vol.

PAQUET, Étienne-Théodore, *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, Lévis, Mercier, 1894, xv-398 p.

ROY, Joseph-Edmond, *Voyage au pays de Tadoussac*, Québec, A. Côté, 1889, 235 p.

SCOTT, Henri-Arthur, *Grands anniversaires – Souvenirs historiques et pensées utiles*, Québec, L'Action sociale, 1919, xiv-304 p.

SIROIS, Napoléon-Joseph-Théodule, *Monographie de St-Ignace du cap St-Ignace depuis 1672 à 1903*, Lévis, La Revue du notariat, 1903, 119 p.

TRUDELLE, Charles, *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, A. Côté, 1887, xxi-325 p.

## AUTRES SOURCES CONSULTÉES

BEAULIEU, André et William Félix Edmund MORLEY, *La province de Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, xxvii-408 p.

BERTHOLD, Étienne, « Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », thèse de doctorat, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 2007, x-295 f.

BERTHOLD, Étienne, Mathieu DORMAELS et Josée LAPLACE (dir.), *Patrimoine et sacralisation*, Québec / Montréal, Éditions MultiMondes / Institut du patrimoine de l'UQAM, 2009, ix-301 p.

CARON, Ivanhoë, *Les monographies, leur rôle, leur caractère*, Québec, s. é., 1926, 23 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, *Champlain – Sa vie et son caractère*, Québec, L.-J. Demers & frère, 1898, 60 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Œuvres de Champlain*, 2<sup>e</sup> édition, LAVERDIÈRE, Charles-Honoré (éd.), Québec, Geo.-É. Desbarats, 1870, 6 vol. reliés en 3.

DEMERS, Gabrielle et Nathalie MIGLIOLI (dir.), *Traversées plurielles – Regards littéraires, historiques et artistiques*, Montréal, CRILCO, coll. « Interlignes », 2008, 111 p.

DEWALT, Bryan, « Les techniques de l'imprimerie », dans LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada – De 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 2, 2005, p. 92-104.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France – Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté, 1891-1906, 2 vol.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Jacques Cartier*, Québec, Léger Brousseau, 1889, xii-332 p.

FAILLON, Étienne-Michel, *L'héroïne chrétienne du Canada, ou, vie de M<sup>lle</sup> Le Ber*, Ville-Marie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, xxviii-404 p.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de M<sup>lle</sup> Mance et histoire de l'Hôtel-Dieu de Villemarie dans l'île de Montréal, en Canada*, Ville-Marie, Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Villemarie, 1854, 2 vol.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de la sœur Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada, suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour*, Ville-Marie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853, 2 vol.

FAILLON, Étienne-Michel, *Vie de M<sup>me</sup> d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Villemarie dans l'île de Montréal, en Canada*, Ville-Marie, Sœurs de la Charité, Hôpital général, 1852, xxix-491 p.

FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1969, 275 p.

GAGNON, Serge, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 – La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers d'histoire de l'Université Laval », v. 23, 1978, 474 p.

GAUTHIER, Louis-Guy, *La généalogie – Une recherche bibliographique*, Montréal, Commission des bibliothécaires, Association des institutions d'enseignement secondaire, s. d., xix-150 p.

« Monographies paroissiales », *Centre de généalogie francophone d'Amérique*, 1999-2000, [genealogie.org/paroisse/par.htm](http://genealogie.org/paroisse/par.htm) (consulté le 2 février 2011).

RICŒUR, Paul, « Éthique », *Encyclopædia Universalis*, [universalis.fr/encyclopedie/ethique](http://universalis.fr/encyclopedie/ethique) (consulté le 21 mai 2010).

RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, 424 p.

ROUSSEAU, Pierre, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Villemarie, 1640-1676*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, 290 p.

ROY, Antoine, *Bibliographie des monographies et histoires de paroisses – Rapport de l'archiviste de la province de Québec (1937-1938)*, Québec, Rédemption Paradis, 1938, p. 254-303.

TRAQUAIR, Ramsay, *The Old Architecture of Quebec – A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan Company of Canada, 1947, xix-324 p.